

Un parent nous dit...

« ...Dans ce début de parcours de surdité, c'est le signe qui nous semblait le plus indiqué pour être en communication avec notre fille.

A un an, elle «parlait» plus qu'un enfant de son âge.

Dans notre relation nous étions en phase.

Nous nous sentions plus à même de faire passer ce que nous avions envie de lui dire et elle aussi.

Après quelques mois nous y avons ajouté les techniques d'aides auditives et le suivi logopédique, non pas pour remplacer les signes, mais pour se doter d'un maximum d'outils...

Nous avons toujours essayé que le plaisir de communication reste... »

Bénédicte Demolder

Un professionnel nous dit...

« L'enfant sourd est un être communiquant qui a un besoin essentiel de s'exprimer avec liberté, aisance et gaieté.

C'est la langue des signes qui permettra cette liberté.

...En même temps il devra bénéficier des meilleures aides auditives.

...Une solution n'exclut pas l'autre: aides techniques - langue des signes. Au contraire, elles vont s'épauler, donner à l'enfant une chance globale de vivre sa spécificité et de s'intégrer dans la société. »

Dr. Pierre E Leleux

FWB - C.C.L.S.

Créée en 2004 suite à la reconnaissance de la langue des signes, la **CCLS** a pour mission de remettre au Gouvernement, soit d'initiative, soit à sa demande, des avis et des recommandations concernant l'utilisation de la langue des signes et les mesures d'exécution nécessaires pour une utilisation effective de celle-ci.

ADRESSES UTILES

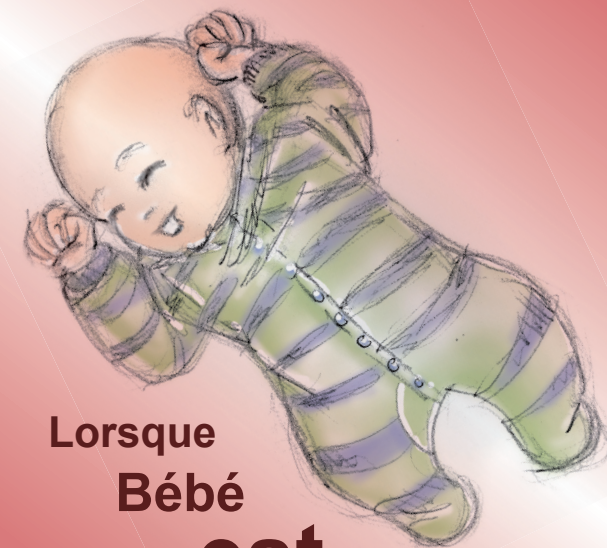
| | |
|--------------------|--|
| FFSB | Fédération Francophone des Sourds de Belgique. www.ffsb.be |
| CFLS | Centre Francophone de la Langue des Signes. www.cfls.be |
| APEDAF | Association des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophones. www.apedaf.be |
| CREE | Service de jeunesse spécialisé. www.creeasbl.be |
| SURDIMOBILE | Sensibilisation à la surdité. www.surdimobile.be |
| LSFB | Langue des Signes Francophone de Belgique. www.lsfb.be |
| AVIQ | Agence pour une Vie de Qualité www.aviq.be |
| PHARE | Personne Handicapée Autonomie Recherche. www.phare.irisnet.be |
| BIAP | Bureau International d'Audiophonologie. www.biap.org |
| ONE | Office de la Naissance et de l'Enfance. www.one.be |

CCLS, groupe «aide précoce»,
mars 2012 - Avis N° 14.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Commission Consultative de la Langue des Signes^(*)



Lorsque
Bébé
est
Sourd...

Aux Parents,
Aux Professionnels,
Aux Intervenants.

site web

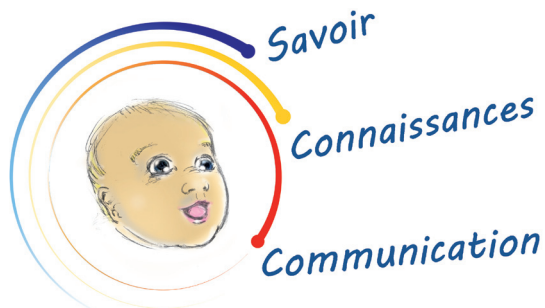
<http://www.langue-des-signes.cfwb.be>

^(*) Reconnue par la Communauté française de Belgique depuis 2004

... il devra accéder à la communication, au savoir, aux connaissances grâce à la langue des signes.

«L'accès précoce à une langue est un droit pour tout enfant. Il est une condition indispensable au développement affectif et social, à la structuration de la pensée et à l'acquisition de connaissances. Parents et partenaires de l'éducation ont le devoir de réunir les conditions optimales permettant l'exercice de ce droit. BIAP ct 15/3»(*)

- L'audition est indispensable pour développer la langue orale.
- Sur 1000 naissances, 1 nouveau-né sera sourd profond ou sévère (**).
- Développer spontanément une langue sera, pour lui, le résultat de l'installation précoce d'une communication visuelle.
- La **langue des signes (LS)** sera ce moyen privilégié **précoce**. Comme le plus souvent, il a des parents entendants, la langue des signes devra leur être enseignée le plus rapidement possible,
- La LS n'exclut certainement pas les autres aides auditives (prothèses auditives, suivi audiophonologique multidisciplinaire).



(*) BIAP - Bureau International d'Audiophonologie
www.biap.org

(**) Classification des surdités: BIAP rec ct 02/1bis

95% des enfants sourds ont des parents entendants, leur langue maternelle est la langue de leurs parents, leur langue naturelle est la langue des signes.

Qu'est ce que la langue des signes (LS)?

La langue des signes est la langue de la communauté des personnes sourdes:

- elle a été reconnue comme langue officielle en Belgique francophone le 21 octobre 2003(*),
- elle est une langue à part entière puisqu'elle présente les caractéristiques universelles propres à toute langue,
- elle est visuo-gestuelle, tridimensionnelle donc elle se filme,
- elle possède un vocabulaire et une grammaire propres,
- elle permet, précocement et spontanément, une structuration de la pensée, un développement intellectuel, affectif et linguistique chez le petit enfant sourd.



(*) Moniteur belge:25/11/2003 p.56555.

BÉBÉ EST SOURD:

Il est tout petit,
(diagnostic néonatal depuis janvier 2007),
il présente une surdité profonde ou sévère,

il a des parents entendants,
il a une appropriation visuelle du monde,

il a immédiatement besoin d'une communication aisée avec ses parents, en modalité visuelle,
c'est une urgence psychologique.

Qu'apportera la langue des signes au bébé?

La langue des signes est le moyen visuel privilégié qui lui apportera:

- une communication confortable,
- un développement conceptuel (de la pensée),
- un processus identitaire existentiel,
- une imprégnation par la culture sourde.

La langue des signes devra être présentée au bébé **en même temps** que les adaptations des aides auditives et les techniques de développement du langage oral.

